

AUTORISATION PARENTALE

40.000 Ar par activité

Je soussigné(e) Mme M.....
Parent de l'élève.....
de la classe.....Né(e) le..... Sexe :
n° Tél : (Père)..... (Mère).....

Autorise mon enfant à pratiquer une activité sportive dans le cadre de l'Association Sportive du lycée et certifie qu'il est couvert par une assurance pour tous risques inhérents à cette pratique.

Fait à....., le..... Signature :

Activité choisie :

Nom de la compagnie :.....

N° du contrat :.....

DON à l'AS du LFT

Pourquoi faire un don à l'Association Sportive ?

L'Association sportive du LFT est une association de droit malgache. Par conséquent, elle se finance grâce aux cotisations de ses membres, aux subventions, aux dons des particuliers et des sociétés privées. Elle se développe par le travail et l'implication de ses membres. Chaque association a le droit de recevoir des dons sans autorisation de l'administration fiscale, qu'il s'agisse d'un don matériel ou d'une donation (ils sont effectués à titre gratuit sans contrepartie). Ils feront partie du patrimoine de l'association jusqu'à sa dissolution. L'argent des dons sera utilisé essentiellement pour financer les frais de transport et aider les élèves en difficulté financière membres de l'AS. Ils pourront ainsi participer aux compétitions ou aux sorties hors du LFT. Il s'avère que de nombreux élèves sont pénalisés lors d'événements extérieurs par leur incapacité à payer leur déplacement.

*Je suis un particulier ou je représente une entreprise et souhaite devenir un partenaire économique de l'AS.

Voici nos références bancaires :

BMOI	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Cle Rib	IBAN
Analamahitsy	00004	00003	01561520101	73	MG 46